

DÉLIBÉRATION 8/2024

SYNDICAT MIXTE AUTOROUTE NUMÉRIQUE A75

Le 11/12/2024 à 11h00, s'est tenu sans condition de quorum dans les locaux de l'Hotel du Département de la Lozère, le comité syndical du Syndicat Mixte Autoroute Numérique A75, régulièrement convoqué par lettre en date du 9/12/2024, le quorum n'ayant pas pu être atteint lors de la réunion du 9/12/2024.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion

Étaient présents :

- Monsieur Denis BERTRAND représentant du Département de la Lozère
- Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU représentant du Département du Cantal,

Étaient absent(e)s :

- Monsieur Michel SAUVADE représentant du Département du Puy de Dôme,
- Madame Claudine VASSAS-MEJRI représentante du Département de l'Hérault,
- Monsieur Sébastien DAVID représentant du Département de l'Aveyron,
- Madame Aurélie MAILLOLS représentante de la Région Occitanie,
- Monsieur Bernard BASTIDE représentant de la Région Occitanie,
- Madame Christelle MICHEL DELEAGE représentante du Département de la Haute-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte Autoroute numérique A75,

Vu la Convention de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure optique le long de l'Autoroute A 75, dans le cadre de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales.

OBJET : Comité de Suivi de la Délégation de Service Public

Le Président indique que du fait de la réélection du Président et conformément à l'article 30 de la convention d'affermage signée avec la Société A75 Networks, il convient de constituer un Comité de suivi de la Délégation de Service Public.

Ce dernier doit être constitué du Président et d'un autre élu et d'un représentant du délégataire et d'un représentant du délégataire A75 Networks.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité de désigner au Comité de suivi de la Délégation de Service Public :

- Monsieur Denis BERTRAND
- Monsieur Jean Jacques MONLOUBOU

A Mende, le 11/12/2024
Le Président du Syndicat Mixte
Autoroute Numérique A75
Denis BERTRAND

